

Rougeole : Informations supplémentaires

Comment se transmet le virus?

Le virus s'attrape en respirant le même air qu'une personne infectée, même sur une distance de plus de 2 mètres (6 pieds). Le virus peut survivre quelques heures en suspension dans l'air et peut même se disperser. La maladie peut aussi se transmettre par contact direct quand on touche à une personne infectée ou des objets contaminés.

La rougeole est extrêmement contagieuse. Si une personne non protégée est en contact avec une personne malade, le risque d'attraper la rougeole est de 9 sur 10.

Quelles sont les complications possibles?

La rougeole peut entraîner des otites et des diarrhées persistantes, surtout chez les nourrissons, mais aussi des complications rares et graves. Les enfants qui ont la rougeole risquent d'avoir une infection des poumons (pneumonie), une perte de la vue ou de l'audition, une infection du cerveau (1 cas sur 1000 à 2 000 environ) et même d'en mourir. Environ 1 personne sur 10 doit être traitée à l'hôpital.

Toutes les personnes infectées peuvent avoir des complications, mais surtout :

- Les enfants de moins de 1 an;
- Les personnes enceintes (risque de fausse couche ou d'accouchement prématuré);
- Les personnes avec un système immunitaire faible.

Quels sont les symptômes de rougeole?

- Fièvre;
- Toux;
- Nez qui coule;
- Conjonctivite (yeux rouges qui coulent et sensibles à la lumière);
- Boutons et/ou rougeurs sur la peau (sur le visage, puis sur tout le corps).

Une personne qui a la rougeole est contagieuse 4 jours avant et 4 jours après l'apparition des boutons. La maladie dure de 1 à 2 semaines.

Quoi faire en cas de symptômes de rougeole?

Si votre enfant ou un membre de votre famille a des symptômes de rougeole, restez à la maison et appelez Info-Santé 811. Si vous devez aller dans une clinique ou à l'hôpital, appelez avant pour les avertir que vous ou votre enfant a peut-être la rougeole. Le port du masque est recommandé.

Au Québec, une personne née entre 1970 et 1979 est considérée protégée si :

- Elle a déjà eu la rougeole et a une preuve (certificat médical ou prise de sang);
- Elle a reçu 1 dose de vaccin et elle n'est ni travailleuse de la santé ou stagiaire, ni voyageuse, ni recrue militaire;
- Elle a reçu 2 doses de vaccin si elle est travailleuse de la santé ou stagiaire, voyageuse ou recrue militaire.